

d'Anzin, ainsi qu'à la connaissance légale des syndicats. Très certainement la commission des 44, avec son luxe d'enquêtes à l'intérieur et à l'extérieur, ne calmera ni ceci ni cela.

L'ouvrier souffre, c'est un fait incontestable ; il considère le capital anonyme comme un adversaire. Sans être un socialiste, même chrétien (il n'y en a pas), nous sommes obligés de convenir que le régime actuel du travail explique certaines revendications de l'ouvrier.

S'il a des torts en employant la violence pour se faire rendre justice, depuis l'établissement de la liberté du travail, c'est-à-dire depuis un siècle, beaucoup de patrons ont trop oublié les véritables devoirs de la paternité sociale. Dieu nous garde—et ici nous tenons à formuler nettement nos réserves—Dieu nous garde d'applaudir aux revendications sauvages reproduites dans certains journaux à propos des troubles d'Anzin ; le vol ne corrige rien. Substituer une confiscation à une révolte ne s'appelle pas reformer la société ; mais, disons-le avec tristesse, cette révolution pacifique désirée par tous, mal comprise de beaucoup, ne pourra être l'œuvre de la commission des 44.

Tout au plus celle-ci répétera-t-elle la conclusion du fameux rapport Ducarre, en l'accompagnant de félicitations au Parlement français au sujet des nouvelles lois édictées sur les syndicats. Non, ce n'est point là une solution. Ce n'est pas même un palliatif.

Retournant la fameuse parole de Sieyès, qui n'était pas exacte, aujourd'hui nous posons la question : *Qu'est la classe ouvrière ?* Et nous répondons hardiment : *Elle n'est pas ce qu'elle doit être*, par la faute de la philosophie rationaliste qui a voulu chercher la solution en dehors du catholicisme. Que messieurs les rédacteurs des *Débats*, ainsi que ceux de la *Revue des économistes*, y songent sérieusement.

L'ennemi est à leurs portes, et le fameux révolutionnaire Proudhon savait parfaitement ce qu'il disait, lorsqu'il affirmait que derrière toute question politique il y avait une question théologique. Si Louis Veillot vivait et pouvait formuler sa pensée sur la crise actuelle, duel qu'il avait prédit dans une fiction d'une haute éloquence, il ne manquerait pas d'affirmer qu'à l'heure présente commence le duel entre la révolution brutale et la révolution modérée. Oh ! comme se vérifie bien aussi cette belle réflexion du cardinal Pie, enfant du peuple comme Louis Veillot, et devenu prince de l'Eglise par ses mérites, à savoir : que le bon sens nous enseigne que "le créateur du genre humain, en faisant l'homme essentiellement social, n'a pu vouloir que la société humaine fût indépendante de lui."

En résumé : si le président de la commission des 44 voulait en croire un ancien camarade de l'école de droit arrivé comme lui à l'âge mûr, et qui, depuis vingt ans, étudie de toutes manières, théoriquement et pratiquement, la question ouvrière : dans les livres, auprès des ouvriers et des patrons, sans craindre la controverse quand elle est courtoise, soit qu'elle vienne des journaux, soit même qu'elle se retranche derrière les revues qui semblent avoir le monopole de ces thèses ; si, dis-je, le président de la commission voulait nous croire, nous l'engagerions à interroger M. André et M. Harmel et ceux qui les ont imités.

La lumière sortirait forcément de ces entretiens. Le président de la commission se convaincrait peut-être alors qu'autre chose est la rhétorique, autre chose l'action, autre chose la routine administrative, autre chose la réforme sociale, et que si quelques industriels philanthropes ont pu établir des réglementations jouissant d'une certaine notoriété, tout cela n'est pas suffisant pour contenter la masse ouvrière, qui depuis Turgot gémit de la blessure mortelle que lui a faite la proclamation de la liberté du travail.

Cela produirait de plus heureux fruits que l'exposition des caricatures incendiaires, qui peuvent faire partir la tête des ouvriers qui les contemplant avec admiration.

N'oublions pas, personne ne doit oublier que la

société ouvrière, a droit à une réforme. Cette réforme peut être ou pacifique ou désordonnée. A la société dirigeante de prendre des mesures efficaces et immédiates pour que nous n'ayons pas à déplorer notre trop longue inaction.

Vicomte G. DE CHAULNES.

Le petit missionnaire de quatre ans.

Une enfant de quatre ans qui fréquentait une école de sœurs, avait pris la douce habitude de réciter chaque jour ses prières du soir sur les genoux de son père. Cet homme, honnête et bon cependant, nourrissait contre la religion de déplorables préventions, et, par suite, il ne se joignait jamais à la prière de sa fille.

Un soir, celle-ci s'arrête tout à coup au milieu de sa prière : mais papa, dit-elle, fais donc comme moi et prie le bon Dieu. Le père, interdit et touché malgré lui par un sentiment chrétien, ne sait que répondre à cette demande inattendue ; il embrasse sa fille en pleurant et murmure avec elle, et non sans embarras, des mots qu'il avait oubliés, hélas ! depuis longtemps.

A dater de ce jour, il fit régulièrement matin et soir sa prière, et bientôt, touché par la grâce, il devint un chrétien régulier et édifiant.

Plantes utiles.

La laitue, connue de tout le monde, est cultivée dans les jardins. Il y en a de trois espèces : pommée, romaine et frisée. Les tiges, les feuilles sont employées fraîches et les fruits sont récoltés à leur maturité.

La laitue est émolliente, calmante, antispasmodique, diurétique et procure le sommeil.

Elle est fréquemment employée dans les inflammations aiguës, l'hystérie, les mélancolies, toux spasmodique, les affections de l'estomac.

L'usage de manger de la salade de laitue est excellent. Les alcalis sont incompatibles avec la laitue.

A l'extérieur on emploie la laitue cuite en cataplasme dans les inflammations de l'œil, les inflammations superficielles, l'érysipèle, etc. On en donne ainsi la décoction en lavement dans les irritations intestinales.

Dose. A l'intérieur. Décoction des feuilles et de la tige, une à deux onces et plus.

Eau distillée (1 sur 2 d'eau) 2 à 4 onces, (doit être préparé avec la plante en fleurs.)

Suc exprimé une demi once et plus.

A l'extérieur. Décoction de quantité suffisante pour cataplasme.

L'OUVRIER DOIT LIRE.

Et c'est pour l'ouvrier spécialement que nous avons fondé ce journal.

Un moyen que nous avons employé, réussit un peu ; c'est le présent hebdomadaire. Nous avouons, cependant, que vu nos ressources qui sont nulles, si petites que soient les dépenses, nous nous en apercevons.

Humblement, nous sollicitons pour les pauvres ouvriers, nos lecteurs,

LES RICHES

de faire choix dans leur mille et un rien, de quelques petites choses, soit chromos, cadres, albums, etc., etc., dont, bien entendu, nous demanderons qu'on nous fasse présent.

Chaque semaine, au lieu d'une devinette, nous en mettrons deux, ou trois, et plus s'il le faut, chaque réponse juste (et tirée au sort), méritera un présent.

C'est donc la collaboration des gens aisés et instruits que nous demandons, pour forcer à lire, et s'instruire les ouvriers pauvres et ignorants. Forts de notre intention, nous remercions d'avance les généreux donateurs de la bonne œuvre qu'ils vont faire.

HISTOIRE D'UNE PIPE.

CHAPITRE XVII.

Ce qui se passa chez le changeur Aaron.

Au fond et près d'une étroite lucarne grillée, le vieux banquier, vêtu d'une longue houppelande en haillons et enfermé, comme un animal malfaisant, dans une cage de fer, griffonnait, assis devant un bureau sur lequel étaient entassés des registres graisseux, quelques sacs d'argent, des papiers, des plumes et une balance à peser l'or.

— Que désirez-vous de moi, jeune homme ? demanda le juif qui, sans relever la tête, examinait avec soin, par-dessus ses larges lunettes, la physionomie de son visiteur.

— Changer quelques pièces d'or pour de l'argent.

— De l'or pour de l'argent. Hélas ! tout le monde veut changer l'or et l'argent se fait rare, bien rare, jeune homme, et j'en ai bien peu. Il est vrai, continua-t-il en poussant un profond soupir, que je n'ai pas beaucoup d'or non plus. Cependant il faut bien vous obliger. Voyons, votre or. Là faites-le glisser par ce guichet.

André fit glisser sur la planche intérieure les cinq pièces d'or qu'il avait volées à l'économe des pauvres de la Val-Grün. Le juif, dont les doigts crochus ressemblaient aux dents d'un rateau, les attrapa aussitôt à lui avec une joyeuse avidité.

— Hum ! fit-il en les soupesant dans sa main osseuse, or de Mayence, mauvaise monnaie... Elles sont bien légères... N'y en a-t-il pas de fausses, au moins ?

— Je ne le pense pas.

— Ah ! vous ne le pensez pas... Vous n'en êtes donc pas sûr ? Enfin, nous allons voir, reprit le changeur qui essaya chaque pièce sur la pierre, les fit tinter, les examina à la loupe, les pesa avec un faux poids et naturellement les trouva légères.

— Voyez-vous ça, jeune homme, on vous a trompé. Ces pièces sont rognées, et puis, pour une si petite somme, il m'est impossible de vous faire une remise. Si vous en aviez beaucoup, je ne dis pas, mais si peu... Enfin, comme je vous l'ai déjà dit, je tiens à vous obliger. Je vais vous donner en argent les trois quarts de leur valeur légale. C'est une mauvaise affaire pour moi, car par les cornes de Moïse, c'est plus qu'elles ne pèsent en réalité.

André avait hâte d'en finir. Il débattit un peu pour la forme et finit par en passer par où le juif voulait.

— Hum ! hum ! fit Aaron, voilà un gaillard qui ne connaît pas très-bien la valeur de son or, je soupçonne qu'il ne doit pas lui avoir coûté cher.

Et tout en passant les pièces d'argent à son visiteur, qui empochait sans compter, il ajouta :

— C'est une bien petite somme que je vous donne-là. Si vous aviez d'autre or ou des objets de valeur, je vous ferais une forte remise. Voyez, cherchez bien, je vous engage à profiter de l'occasion, car tous les jours vous n'en trouverez pas une pareille.

— J'ai bien aussi une pierre que... j'ai trouvée et que... que je vous vendrais... volontiers.

— Une pierre, dit le juif de sa voix la plus mielleuse, voyons-la. Justement un seigneur m'en a demandé plusieurs pour faire une parure à sa fille qu'il va marier. Nous pourrions facilement nous entendre. Le seigneur dont je vous parle est riche, il ne marchande pas avec moi et je vous ferai partager le profit.

— Vous paierez en argent comptant.

— Or ou argent, à votre choix.